

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023

1. Ouverture

Romain Aymon ouvre l'Assemblée Générale à 18h03 à la salle bourgeoise de St-Maurice. 23 personnes sont présentes ainsi que les membres du comité. Il remercie les personnes présentes et nomme les personnes excusées.

La commune de St-Maurice est remerciée pour la mise à disposition de la salle bourgeoise.

Une minute de silence est respectée pour les personnes décédées dans le courant de l'année

2. Nomination des scrutateurs

Compte tenu du peu de personnes présentes, il est décidé qu'aucun scrutateur ne sera nommé pour la présente assemblée.

3. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2022

Après que Jean-Michel Allaz ait fait remarquer une faute de frappe dans le PV de l'Assemblée générale 2022 (p.5, délégués Monte Rosa, année 2023 répétée deux fois), ce dernier est accepté à main levée à l'unanimité.

Le PV peut être demandé au Président et est à disposition sur le site internet, sous l'onglet « Membres ».

4. Admissions, démissions, décès, jubilaires (période du 01.11.2022 au 31.10.2023)

Selon les statistiques fournies par le logiciel de gestion des membres du CAS, le groupe compte 275 membres au 31 octobre 2023. Divers mouvements ont eu lieu dans le courant de l'année avec 25 admissions, 42 démissions (dont 2 décès de Messieurs Gérald Zay et Bernard Puipe).

Ces 275 membres représentent 179 hommes et 96 femmes, avec une majorité ayant entre 36 et 50 ans. La barre des 300 personnes n'est donc pas encore atteinte pour cette année.

Jubilaires 2023

L'assemblée félicite les jubilaires 2023 :

15 ans

Alois et Judith Wigger
Nathalie Revaz
Pierre Mettan
Francine Melly

20 ans

Patricia Grangier
Susanne Bircher
Christa Bringhen

Jimmy et Liliane Simond
Caroline Tacchini

25 ans

Emmanuel Allaz
Raphaël Corthay
Olivier Muff
Xavier Lavanchy

30 ans

Samuel Lugon-Moulin
Thomas Allen

35 ans

Anne-Lyse Paccolat
Philippe Ballif
Christine Schnorhk-Gex
Alain Melly
Jacqueline Paccolat
Jean-Charles Zay
Jean-Paul Maret
Joseph Morelli

40 ans

Jean-Michel Allaz
Henri Delez
Schmid Nicole

45 ans

André Pilloud

60 ans

Jean-Michel Mottiez

5. Rapport du Chef OJ

Yann Décaillet dresse le bilan suivant pour la saison 2023 :

« Au rythme d'une sortie par mois en moyenne, l'année 2023 s'est très bien déroulée pour les jeunes du Club. Nous avons pu profiter des belles journées d'hiver pour nos sorties en peaux de phoque à La Fouly, à Vichères-Bavon ou au Saint-Bernard.

En remplacement du camp d'alpinisme, nous avons fait uniquement 2 jours en montagne.

Cette sortie a été couronnée par l'ascension des Aiguilles du Tour, sur le Plateau du Trient.

Dès la rentrée scolaire, nous avons profité des belles journées d'automne pour grimper à l'extérieur au soleil.

La relève se précise. Le groupe s'agrandit petit à petit avec la venue de quelques nouveaux et nouvelles.

La motivation du groupe se fait sentir à chaque sortie ! Bravo aux jeunes ! »

Romain Aymon remercie Yann pour son excellent travail avec les jeunes tout au long de la saison.

6. Rapport du Responsable des courses

Emmanuel Allaz présente le rapport des courses de l'année 2022-2023.

Sur les 26 sorties qui étaient planifiées, 18 sorties ont eu lieu et 8 ont été annulées, par manque d'inscrits ou à cause de la météo. Aucun accident n'est à déplorer.

En guise de bilan, Emmanuel commence par présenter et commenter quelques photos de courses (journée sécurité avalanche, Roussette, Pointe de Tourtemagne, grimpe dans les Aravis et en Corse, week-end d'alpinisme aux Dômes de Miage).

La participation à ces courses est toujours stable, avec une moyenne de 8 à 10 personnes en hiver et en été (grimpe), un peu moins pour les sorties d'alpinisme. Les sorties raquettes et ski hors-piste n'ont pas eu lieu par manque d'inscrits. Les sorties de grimpe et d'alpinisme ont rencontré pour leur part un fort intérêt.

Emmanuel remercie les chefs de course ainsi que les premiers de cordées qui s'investissent pour le club et sans qui les sorties ne pourraient pas être organisées. Il indique également être ouvert à toutes propositions de sortie exprimées par les membres du club.

7. Rapport Cabane de la Tourche

Laurianne Vaudan, gardienne de la cabane, dresse un bilan exceptionnel pour cette saison 2023, en raison notamment de la météo et de l'ouverture de la route. Elle remercie l'équipe qui l'aide à gérer et faire fonctionner la cabane au quotidien : Mickaël, Nils, Flavien et Benoît. Elle note des habitués qui reviennent fréquemment à la cabane, notamment pour le repas de midi et qui semblent apprécier le lieu et le service en repartant avec le sourire.

Michaël Morisod, préposé à la cabane au sein du comité prend la parole et annonce que l'année 2023 a battu les records de fréquentation avec 2416 nuitées, ce qui représente 555 nuitées supplémentaires par rapport à 2022 qui était déjà une très bonne année. Il remercie encore une fois Laurianne pour son travail et la félicite pour cette magnifique année. Il remercie également toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de la cabane, les personnes qui aident lors de la corvée ainsi que les personnes qui montent au cours de la saison.

Michaël présente à l'assemblée les travaux effectués à la Tourche durant l'année, dont notamment la mise en place d'une installation de récupération de l'eau de pluie pour les WC visiteurs, avec une réserve d'environ 9'000 litres, ce qui correspond à environ 3 semaines d'exploitation pour les WC uniquement. Pour 2024, les travaux principaux prévus sont l'étanchéification des façades. Les travaux sont devisés à CHF 70'000.-, avec une part qui sera prise en charge par les assurances, part qui pour l'instant n'est pas connue.

Michaël indique également que le club a été contacté par la Commune de Lavey : cette dernière a exigé le paiement de la taxe de séjour pour chaque personne dormant à la cabane. Ainsi, une taxe de CHF 1.50 pour chaque nuitée a dû être versée à la commune pour la saison écoulée. Ce montant n'ayant pas pu être répercuté sur les clients, c'est donc une charge pour le club. Pour l'année prochaine, ce montant sera ajouté au prix de la nuitée et donc à charge des clients. En contrepartie, le Club ne manquera pas de solliciter la Commune, par exemple pour l'entretien des chemins ou en cas de manifestation.

La corvée 2024 aura lieu le **8 juin 2023** et l'ouverture est prévue le 7 juin.

Michaël remercie toutes les personnes qui lui sont venu en aide pour la cabane (Nils, Flavien, Sébastien) et qui font de cette cabane un lieu magnifique.

8. Comptes : rapport du caissier, des vérificateurs et approbation

Augustine Rappaz présente les comptes d'exploitation du club.

Aucune différence notable n'est signalée entre les exercices 2022 et 2023, mis à part les deux points suivants dans les charges :

- Les frais de comité ont été plus élevés en 2023 car les soupers de 2022 et 2023 ainsi que celui de 2023 avec Laurianne ont eu lieu en 2023 ;
- Les impôts relatifs à l'année 2022 ont été payés en 2023, de même que 3 acomptes pour 2023. En moyenne, un total de CHF 1300.- d'impôts est payé par année.

Augustine présente ensuite les comptes d'exploitation de la cabane. Elle rappelle que les pertes du groupe sont contrebalancées par les bénéfices de la cabane.

Une augmentation de CHF 14'000.- entre 2022 et 2023 est constatée dans les frais d'exploitation, cette augmentation étant la conséquence de travaux effectués durant l'année et de l'achat de matériel divers.

Malgré cette augmentation de charges, le bénéfice passe de CHF 13'100.03 en 2022 à CHF 25'254.69 pour 2023.

Les comptes consolidés du groupe St-Maurice présentent un bénéfice CHF 16'129.95.

Au niveau du bilan :

- Actifs stables
- Passifs : remboursement des différentes dettes, des parts sociales et diminution du fonds de rénovation
- Comptabilité saine de notre groupe pour l'année 2023

Damien Revaz s'étonne du montant payé aux impôts et demande si une exonération a déjà été demandée. Il explique que cela a été fait pour la section Monte-Rosa. Augustine répond que la déclaration avait été passée en revue il y a quelques années avec Raphaël Rappaz, expert-comptable. Damien propose de prendre du temps avec Augustine pour discuter de ce point.

Rapport des vérificateurs

Flavien Millet lit le rapport des comptes qu'il a rédigé conjointement avec Johan Paccolat.

Les comptes 2022/2023 ont été vérifiés par sondage et tout s'est avéré exact. Il est donc recommandé à l'assemblée de les approuver. Les vérificateurs remercient Augustine et le comité pour la bonne tenue de la comptabilité et du groupe. Les comptes sont acceptés à l'unanimité par vote à main levée par l'assemblée.

Parts sociales

Romain Aymon rappelle le principe des parts-sociales. Chaque année, des parts-sociales (une part représente un montant de CHF 500.-) sont tirées au sort lors de l'assemblée et remboursées aux personnes les ayant souscrites. Pour les parrainages, qui représentent CHF 1'000.-, aucun remboursement n'est effectué. La contrepartie pour les parrains est une nuitée annuelle gratuite à vie à la cabane. Des courriers

seront envoyés aux entreprises pour qu'elles désignent la personne bénéficiant de la nuitée gratuite et leur rappeler l'existence de cette nuitée gratuite.

Cette année, ce sont 12 parts sociales qui sont tirées au sort, ceci à la suite du bénéfice important de l'année. Les personnes dont les part-sociales sont tirées au sort seront contactées pour le remboursement dans le courant de l'année 2024.

Il s'agit des parts-sociales suivantes :

- 49 : Monnay Emilie
- 42 : Gex Samuel et Jonatan
- 62 : Fournier Michel
- 77 : Adrien Romano
- 74 : Gay-des-Combes Bruno
- 3 : Beytrison Célia
- 6 : Bender Gabrielle
- 82 : Bonvin Richard
- 13 : Alain Monnay Electricité SA
- 35 : Favre Françoise
- 79 : Conférie St-Amédée
- 9 : Bron Joseph et Danièle

9. Rapport du Président

Romain Aymon prend la parole pour conclure le travail fait par le comité durant sa première année de présidence et prend le temps de remercier chaque membre : Emmanuel, Yann, Mickaël, Augustine, Chloé, et Nils. Il remercie également Gary Jacquier de lui avoir transmis un club en bonne santé.

Il fait une rétrospective de l'année 2022-23, en mettant en avant son envie de garder une fonction de chef de course, tout en participant aux diverses représentations comme l'assemblée des délégués Monte-Rosa qui s'est tenue en mai à St-Maurice ou la conférence des présidents de l'Assemblée Monte-Rosa en automne. Trois points majeurs y ont été abordés : une proposition d'augmenter la cotisation pour couvrir les charges de la section, le projet de rénovation de la cabane Schönbiel pour lequel un financement est recherché et un appel aux membres pour donner une aide dans les cabanes de la Section (travail bénévole). Il invite enfin les membres à s'inscrire aux sorties de section.

Romain remercie les membres pour leur implication au sein du Club et rappelle la nécessité d'avoir une bonne communication entre les membres et le Comité et invite ainsi chacune et chacun à s'exprimer.

10. Nominations/démissions au Comité, nomination des vérificateurs et des délégués Monte Rosa

Démissions/nominations au Comité

Pas de changement au sein du comité, qui se compose de :

- Présidence : Romain Aymon
- Chef de courses : Emmanuel Allaz
- Vice-présidence : Marc Chambovay
- Secrétariat : Chloé Rossier
- Chef OJ : Yann Décaillet

- Caissière : Augustine Saugy
- Préposé à la cabane : Michaël Morisod
- Membre : Nils Gindrat

Vérificateurs des comptes

Johan Paccolat et Florian Coccia s'engagent pour 2024. Merci à eux.

Délégués Monte Rosa

Pour 2024, Stéphane Janin se propose, avec Manuel Starck qui s'était proposé l'année passée. Merci à eux.

Pour information, l'assemblée des délégués Monte Rosa aura lieu le vendredi 3 mai 2024 à Martigny.

11. Programme de la saison 2022/2024

Le calendrier des courses 2023/2024 et les sorties OJ sont affichées à l'écran. En nouveauté, il y a 3 sorties initiation à la randonnée à ski organisées par Romain. Les sorties raquettes ont quant à elles été supprimées par manque d'inscrits.

Pour les jeunes, ce sont uniquement des sorties à la journée qui sont proposées, les sorties sur plusieurs jours fonctionnant moins bien. La destination est ensuite affinée en fonction de la météo, des envies et du nombre d'inscrits.

Le calendrier des courses sera publié dans le magazine *La Cordée* et sera en ligne sur le site du club. Pour rappel, les inscriptions en ligne se font sur le site internet du CAS de St-Maurice, le login et mot de passe peuvent être demandés au comité.

12. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'avait été transmise en amont de l'assemblée au président.

Trois points sont dès lors abordés par le comité :

Marc Chambovay présente une plaque en bois gravée pour les 100 ans du CAS St-Maurice et qui sera posée à l'intérieur de la cabane de la Tourche l'été prochain.

Romain Aymon rappelle qu'une idée d'expédition avait été présentée à l'AG l'année passée. Trois séances ont eu lieu au cours de 2023 avec les membres du club intéressés. Il a été décidé que cette expédition se fera plutôt sous la forme de deux voyages de 7 à 10 jours, l'un en été et l'autre en hiver. L'organisation sera en main du comité mais Romain invite toute personne intéressée à s'investir dans l'organisation de ces expéditions à le contacter. De plus amples informations seront données dans le courant de l'année 2024.

Chloé Rossier mentionne que le club est maintenant présent sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Un peu de publicité est faite dans ce cadre.

Damien Revaz prend la parole et aborde son expérience en tant que président de la section Monte Rosa et donne quelques nouvelles de celle-ci :

- La section compte 8'000 membres, ce qui en fait la 3^{ème} section du CAS suisse et la première de Suisse romande.

- Dans le cadre du litige opposant la section à l'architecte mandaté pour la rénovation de la cabane des Dix, le juge a donné raison à la section.
- Les sorties de section auront lieu les 22-23 mars et 24-25 août 2024. Il invite les membres du club à s'y inscrire.
- Dans les 5 cabanes de la section et le Laggin biwack, la situation a été stable, il n'y pas eu de hausse de fréquentation notable, comme cela a été constaté dans les autres cabanes du CAS. Ceci est notamment la conséquence du caractère plus alpin des cabanes de la section et donc un peu plus sélectif pour le grand public.
- Le projet de rénovation de la cabane Schönbiel est en stand-by car en attente de financement. Une recherche de fonds est en cours.
- De façon générale, les cabanes demandent de plus en plus de maintenance et les attentes des visiteurs sont de plus en plus élevées, ce qui implique une augmentation des coûts. Pour contrebalancer cela, une réflexion a été entamée sur la possibilité d'augmenter les cotisations (de CHF 114.- actuellement) ou de prélever une plus grande part pour la section que ce qui se fait actuellement. La décision se prendra lors de l'AG de printemps de la Section qui aura lieu à Martigny.
- Au niveau du CAS Suisse, un déficit de 1,2 million a été annoncé suite à l'organisation des championnats du monde de grimpe à Berne en août 2023. Les comptes et budgets 2024 et 2025 sont ainsi annoncés comme déficitaires. Une assemblée extraordinaire est convoquée le 25 novembre pour voter ce crédit de 1,2 million, avec une volonté d'opposition à ce montant pour demander des explications et exiger un rapport de la situation de gestion du CAS. Neuf délégués au niveau de la Section sont recherchés pour participer à cette séance. Damien appelle toute personne intéressée à venir le voir en fin de séance.
- Le nouveau portail des courses donne satisfaction.

En conclusion, Damien remercie le comité du groupe de St-Maurice pour son travail.

Après l'intervention de Damien, Romain Aymon remercie les membres pour leur présence et leur attention et leur souhaite une excellente saison 2024.

L'assemblée est conviée pour un apéro dinatoire, organisé au bar de la piscine le 18 Nonante à la piscine de St-Maurice.

La séance est levée à 19h27.

Pour le comité, Chloé Rossier